



Comité exécutif - Procès-verbal

2425CEPV-10-F

Réunion des 7 et 8 janvier 2025

Présences :

Larry Imbeault	Président
Tarek Khazen	Vice-Président
Guillaume Lajeunesse	Directeur de secteur – Enseignants CSK
Matthew Dixon	Directeur de secteur – Enseignants CSC
Paul Washipabano	Directeur de secteur – Soutien CSC
Tracey Fisher	Directrice de secteur – Soutien CSK

Personnes ressources :

Catherine Huart	Conseillère AENQ – Porte-parole E3-E4
Émile Tremblay	Conseiller AENQ – Porte-parole S8-S9
Nadim Fares	Conseiller AENQ

Point 1 Présentation et adoption de l'ordre du jour

Proposition 1

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Guillaume Lajeunesse

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté (Annexe).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 2 Procédures d'assemblée et Statuts

Larry Imbeault présente le point.

Il explique les procédures d'assemblée ainsi que certaines dispositions des statuts portant sur les réunions du Comité exécutif, la signification des votes et les mandats des directions de secteur.

Point 3 Suivi

Larry Imbeault présente le point.

- L'affichage pour le Comité autochtone sera fait cette semaine;
- Les autres points sont à l'ordre du jour.

Point 4 Affaires internes

Point 4.1 Réunions des conseils de secteur et formations syndicales annuelles

Larry Imbeault présente le point.

Ces réunions ont eu lieu à Val d'Or les 7 et 8 septembre 2024 pour E3 et S8 et à Kuujjuaq les 21 et 22 septembre 2024 pour E4 et S9. Les membres du Comité exécutif échangent sur ces réunions automnales annuelles de 2024, particulièrement les bons coups et ce qui peut être amélioré. Les tenir plus tard pour E3 et S8?

Commentaires de notre agente d'administration :

- Val d'Or :
 - Départs hâtifs : 8 x environ 200 \$, deux annulations tardives (50 % du coût d'une nuitée par départ hâtif);
 - Deux personnes déléguées syndicales qui forment un couple (E3 & S8) prennent chacune leur chambre puisque leurs enfants les accompagnent;
 - Une personne déléguée syndicale (S8) est venue avec sa gardienne qui a eu sa propre chambre.
- Kuujjuaq :
 - Certaines personnes déléguées syndicales n'ont pas soumis leurs comptes de dépenses.

Ajuster le contenu des formations des personnes déléguées syndicales. Par exemple, si beaucoup de nouvelles personnes, mettre l'emphasis sur la base. Si beaucoup de personnes expérimentées, aller plus en profondeur.

En conseil de secteur, faire présentation des réunions du Comité de la Commission – Comité des relations de travail. Laisser du temps aux personnes déléguées expérimentées de partager leurs trucs, leurs bons coups, leurs expériences.

La présence de plus d'un membre du personnel conseil devrait être considéré étant donné que les personnes déléguées syndicales demandent des suivis des dossiers en cours.

De façon constante, donner des fiches de rétroaction aux personnes participantes afin de leur permettre de s'exprimer sur les formations et réunions des conseils de secteur.

Formation sur Héros pour la signature électronique du formulaire d'adhésion.

Proposition 2

Il est proposé par Paul Washipabano et appuyé par Tarek Khazen

QUE les réunions des conseils de secteur E3 et S8 et les formations syndicales annuelles pour les personnes déléguées syndicales de la CSC aient lieu au Quality Inn à Val d'Or les 13 et 14 septembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 3

Il est proposé par Tracey Fisher et appuyé par Guillaume Lajeunesse

QUE les réunions des conseils de secteur E4 et S9 et les formations syndicales annuelles pour les personnes déléguées syndicales de la CSC aient lieu à Kuujjuaq les 27 et 28 septembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 4.2 Poste de Secrétariat-trésorerie

Larry Imbeault présente le point.

À la suite du dernier affichage, il y a eu une personne qui avait montré un intérêt mais qui a finalement décidé de ne pas poser sa candidature car elle ne veut pas s'engager jusqu'en juin 2026. Nous devons donc refaire un affichage à partir de cette semaine.

Rendre l'affichage plus attrayant : spécifier ce qui en est des libérations, la prime de responsabilité, etc.

Proposition 4

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Tarek Khazen

QUE Larry Imbeault assume les fonctions de secrétaire-trésorier de façon intérimaire jusqu'au comblement du poste, et ce, en plus de ses fonctions de président.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 4.3 Tournée de consolidation

Tarek Khazen présente le point.

Catherine Huart suggère que nous envoyons aux membres du personnel conseil les dates de ces tournées et ils se partageront entre eux.elles qui ira où.

Point 4.4 Gestion du personnel

Larry Imbeault présente le point.

Il y a eu une réunion du CRT le 11 octobre 2024. Le poste d'adjointe juridique est ouvert depuis un an et nous devons décider si nous créons le poste de façon permanente. Après en avoir discuté avec des membres du personnel conseil, la président recommande que le poste soit créé en bonne et due forme.

Proposition 5

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Paul Washipabano

QUE le poste d'ajointe juridique soit créé de façon permanente et que le président soit mandaté à l'effet de conclure une entente avec le SEESOCQ pour l'intégrer à la convention collective en bonne et due forme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 4.5 Bail

Larry Imbeault présente le point.

La convention collective AENQ-SEESOCQ prévoit à 12-5.04 que « Lors de toute rencontre entre l'AENQ et la CSQ afin de discuter des besoins de l'AENQ en termes d'espace de travail

et du nombre de bureaux, l'AENQ invite une représentante ou un représentant du Syndicat à y participer. ». Lorsqu'il rencontrera le service des immeubles, il sera donc accompagné de la déléguée syndicale des employées. Cette rencontre devrait voir lieu très prochainement. Courriel envoyé à Jocelyn Roy (Annie Brochu) le 6 janvier 2025 pour demander une rencontre.

Point 4.6 Politique de participation

Larry Imbeault présente le point.

Les membres du Comité exécutif passent revue certains articles la politique, dont celui sur le gardiennage.

Proposition 6

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Tarek Khazen

QUE les amendements suivants soient apportés à la politique de participation et que ceux-ci prennent effet aujourd'hui :

3.5 Lorsqu'un membre demeure, à la demande de l'AENQ, à l'extérieur de sa communauté d'affectation entre deux activités autorisées, celui-ci a droit aux per diem prévus à la présente politique pour ces journées de battement à moins qu'il demeure dans sa résidence.

10.4 Les taux de remboursement par enfant gardé sont les suivants :

- a) une journée : 60 \$
- b) une journée et une nuit : 90 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 4.7 Membership

Larry Imbeault présente le point.

Proposition 7

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Paul Washipabano

QUE conformément à la clause 9.01 d) des statuts de l'AENQ, les personnes inscrites sur la liste de 8 janvier 2025 soient acceptées comme membres de l'AENQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 4.8 E/R au 2024-11-30

Le point est reporté à une prochaine rencontre.

Point 4.9 Budget 2024-2025

Le point est reporté à une prochaine rencontre.

Point 5 Vie de secteur

Point 5.1 Enseignants CSK

Guillaume Lajeunesse présente le point.

- Rencontre EHDA et Comité de la Commission en octobre. La commission scolaire a offert un plan d'intervention sur l'eau, qui se résume à prévenir les employés quoi faire pour économiser celle-ci. Peu utile et peu d'action concrètes prises mais au moins représente une reconnaissance du problème.
- Dossier de l'eau : aucun manque majeur d'eau rapporté depuis août 2024. Il faudra rester vigilant en 2025 car le pire manque d'eau survient à l'hiver. Le problème d'eau commence à se faire savoir avec le retour en janvier. On rapporte à Puvirnituk le début d'un problème de distribution d'eau. J'ai contacté le délégué afin de savoir ce qu'il en est.
- Plainte d'un membre envers un autre à Puvirnituk. Je fus contacté par des membres curieux de savoir quels sont les recours selon nos statuts. Reconnaissance des membres pour le partage de documentation et écoute.
- Violence et manque de suivi des dossiers étudiants à Akulivik : intervention d'Éric Demers et suivi de la situation; la commission scolaire a envoyé des spécialistes afin d'adresser le problème sur place et offrir des formations mais plusieurs membres sont absents lors de celle-ci.
- Plusieurs délégués absents pour l'instant : délégués-adjoints ont temporairement la charge de la vie syndicale dans plusieurs communautés. Élection d'un nouveau délégué à Tasiujaq (Said Khirani).
- Effort continu de ma part afin d'encourager les membres à partager leur problème aussitôt qu'ils surviennent.

Point 5.2 Enseignants CSC

Matthew Dixon présente le point.

Les mêmes problèmes qui semblent avoir toujours existés persistent. Le manque de respect de la convention collective et de leurs propres politiques conduit de nombreux administrateurs, je crois, à essayer de faire de leur mieux mais qui ne sont pas correctement soutenus ou des administrateurs qui ne veulent pas/ne peuvent pas gérer nos écoles. Cela conduit à des échecs de haut en bas entre une mauvaise gestion des relations interpersonnelles sur le lieu de travail, comme ne pas agir lorsqu'un harcèlement est signalé, des réponses lentes ou inexistantes aux préoccupations soulevées, rejeter la faute sur les autres au lieu de résoudre les problèmes localement, comme les toits qui fuient dans les écoles, ne pas être préparés à faire face au comportement des élèves, comme renvoyer les élèves en classe sans interventions appropriées après s'être frappés les uns les autres ou le personnel, l'ignorance ou la distance en raison du manque d'implication perçue des parents exigeant mieux et les tenir pour responsables, ce qui, selon eux, leur donne le droit de tuer. Le sentiment de ne pas fournir l'éducation de haute qualité que nos élèves méritent, comme le cas d'une école qui ne dispose pas de manuels ni de matériel pédagogique pour plusieurs classes depuis le début de l'année. Les principes les plus simples du professionnalisme échappent souvent à leur portée.

Entre-temps, l'employeur décide de concentrer son attention sur l'élimination et le tourment des auteurs de troubles : ils s'en remettent à leurs vieilles ruses de guerre psychologique des réunions disciplinaires sur des questions qui pourraient être réglées plus gracieusement et en visant apparemment ceux qu'ils n'aiment pas avec des suspensions et des mesures disciplinaires la veille ou quelques minutes avant les vacances. Il semble que les enseignants protégés (à l'exclusion de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle) préfèrent tourmenter ceux qu'ils perçoivent comme des auteurs de troubles pour qu'ils prennent un

congé de maladie ou démissionnent d'eux-mêmes au lieu de les licencier, ce qui, dans de nombreux cas, serait probablement illégal, c'est donc leur voie préférée.

Elephant Thoughts (travailleurs non syndiqués) continue de faire le travail des enseignants et du personnel de soutien syndiqués. La dernière en date à Mistissini, le 18 décembre, comprend du tutorat programmé et à temps partiel pendant la journée scolaire de 10 h 30 à 11 h 45 et de 23 h à 3 h 45, tous les jours, y compris de vagues « ateliers » avec les étudiants aux mêmes heures. Parmi d'autres incidents survenus au cours des 18 derniers mois, citons un directeur adjoint qui a écrit que Elephant Thoughts pouvait « soutenir » les enseignants en classe si ceux-ci le demandaient. De toute évidence, c'est le travail des éducateurs du personnel de soutien. Un enseignant a pris une photo montrant Elephant Thoughts modifiant la fréquentation des élèves du secondaire 1 et du secondaire 2 dans un document Teams auquel seul le personnel a accès. Il s'agit d'une tâche d'enseignant ou d'une tâche de technicien aux affaires étudiantes du personnel de soutien. Elephant Thoughts a organisé des « séances d'étude et de révision » pendant les examens entre 13 h et 16 h, ce qui est le devoir d'un enseignant. Cela touche aussi le logement, j'ai un courriel d'un enseignant au CEA confirmant leur conversation que la raison pour laquelle le professeur ne pouvait pas changer d'unité c'est parce qu'une était attribuée à Elephant Thoughts. Tout cela a été envoyé à Nadim en décembre 2024. L'AENQ ne peut permettre que ce travail non syndiqué se poursuive sous nos yeux.

Point 5.3 Soutien CSC

Paul Washipabano présente le point.

- Aidé à organisé la formation et premier conseil de secteur à Val d'Or.
- Participé au conseil de secteur conjoint en septembre à propos de la grève.
- Je me suis déplacé pour participer à la manif de Mistissini le 26 septembre mais la manif a été annulée une fois sur place.
- Participé à un court CGN le 30 septembre.
- Nous avons fait la grève du 1er au 3 octobre, très fier de tous nos membres et mes collègues à Chisasibi et partout. J'ai été interviewé la 3ième journée de grève à la radio locale de Chisasibi pour expliquer la situation.
- Nous avons tenu un CRT le 4 octobre, premier de l'année scolaire 2024-25. Le prochain CRT sera le 3 février 2025 en après-midi.
- Envoyé les deux affichages pour le comité des jeunes et le comité des femmes, et de nombreux Info-Négo durant l'automne.
- Participé à deux CF-FPSS, en octobre à Gatineau et en décembre à St-Hyacinthe.

Proposition 8

Considérant la démission de Susie Rupert de son poste de déléguée syndicale pour le personnel de soutien de l'école Badabin Eeyou de Whapmagoostui puisqu'elle occupe maintenant un poste de direction;

Il est proposé par Paul Washipabano et appuyé par Tarek Khazen

QUE conformément à la clause 16.03 de nos statuts, le Comité exécutif nomme Carrie Ann Herodier comme déléguée syndicale pour le personnel de soutien de l'école Badabin Eeyou de Whapmagoostui et ce, jusqu'à la fin du présent mandat de personne déléguée syndicale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 5.4 Soutien CSK

Tracey Fisher présente le point.

Depuis le 20 novembre, Tracey Fisher utilise sa libération de 5 % les mercredis de 14 h 45 à 16 h 30.

- D'octobre à décembre, je m'orientais vers mon nouveau poste, un peu serré avec seulement 5 % de libération et l'accent mis sur les négociations.
- Négociations : Réunions du CE et réunion d'information avec Emile Tremblay.
- Réunion du conseil de secteur S9 et E4 tenue conjointement avec Guillaume Lajeunesse – très reconnaissante envers lui et ses délégués pour leur aide.
- S9 GA : Réunion de préparation avec Emile Tremblay. Rapport de table envoyé à l'avance pour que les membres puissent préparer les questions à poser lors de la réunion.
- Réunion du 11 décembre – la participation a été décevante (~ 90 courriels envoyés, 12 participants à la réunion) et des discussions tendues ont conduit le président à se joindre à la réunion pour répondre aux questions et préoccupations des membres.
- Lors d'une réunion post-mortem avec Émile, il a suggéré de demander des retours aux membres auxquels il pourrait répondre directement. Encore une fois, l'implication a été décevante – 1 réponse sur environ 90 courriels envoyés.
- CRT : Réunion d'information avec Emile Tremblay – prête à fixer une réunion pour février-mars.
- SST : Réunion d'information avec Eric Demers – préparation d'un courriel d'appel aux représentants à envoyer aux délégués/membres, besoin d'un suivi avec Eric Demers à mesure que la planification se poursuit.
- Avec un si faible intérêt et peu de sensibilisation aux enjeux du Nord, je me sens déconnectée et j'aimerais avoir des idées sur la façon d'engager et d'impliquer les membres de Montréal et du Nunavik.

Point 5.5 CPE

Larry Imbeault présente le point.

Nous sommes toujours en attente des informations à mettre dans des annexes de nos conventions collectives. Peu de collaboration des directions des CPE et du GNC. Les CPE seront visités prochainement, la présidente de la FIPEQ veut nous accompagner. CSS prochainement.

Point 5.6 Écoles de conseil de bande

Larry Imbeault présente le point.

Nadim Fares et Larry Imbeault ont rencontré la direction de l'école Nikanik de Wemotaci à La Tuque puis les membres à Wemotaci le 19 septembre dernier. Les discussions avec la direction ont porté sur divers dossiers liés à la convention collective, dont des problèmes d'application de celle-ci. Avec les membres, nous avons échangé sur différentes problématiques, dont la situation des logements. Dossier important dont un plan de travail est prévu. La direction veut modifier des dispositions de la convention. Elle en a d'abord parlé en Waia Kiskinohamatokamokok (conseil d'école). Il a été clairement indiqué à la direction que nous devons négocier tout changement à la convention collective. Le 20 février 2025, il devrait y avoir une rencontre de négociation à Trois-Rivières.

Proposition 9

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Paul Washipabano

QUE conformément à la clause 20.03 de nos statuts, le Comité exécutif nomme les personnes suivantes membres de l'équipe de négociation :

- Catherine Huart, conseillère à l'AENQ, porte-parole;
- Catherine Falgout, enseignante à l'école Nikanik, négociatrice;
- Larry Imbeault, président de l'AENQ, négociateur et politique AENQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 6 Relations de travail

Catherine Huart, Émile Tremblay et Nadim Fares présentent le point.

Étant donné la nature confidentielle de certains sujets, les détails ne sont pas inclus au présent procès-verbal.

Point 7 Négociations 2023

Point 7.1 Sectorielles AENQ

S8 : On a une entente sur le dossier du soutien à la classe. Fermeture de l'employeur sur notre demande de bonifier les primes. Une rencontre aura lieu le 14 janvier entre le conciliateur et les porte-paroles des deux parties. La prochaine rencontre de négociation est prévue le 17 janvier 2025. Le conciliateur pourrait soumettre une hypothèse de règlement au statu quo avec ce qui est réglé à ce jour. Il y a une rencontre du conseil de secteur prévue le 9 janvier à 18 h.

S9 : Il n'y aura fort probablement pas de règlement à cette table tant que les négociations E4 ne sont pas réglées malgré le peu de sujets sur la table. Pas d'ouverture patronale face à nos demandes. Pas d'ouverture syndicale face aux demandes patronales prioritaires tant que pas d'ouverture patronale face à nos demandes prioritaires. Prochaines rencontres de négociations : les 24 et 29 janvier 2025. Le conciliateur a proposé que nous fonctionnons dès la reprise par des offres de règlement global.

E3 : Nous devrions être en mesure de signer l'entente de principe car le dernier projet d'entente a été accepté par les parties. Il resterait à convenir de la liste des arbitres. Le conciliateur pourrait intervenir si la signature de l'entente ne se fait pas très bientôt ou nous pourrions déposer une plainte au TAT en vertu de l'article 111.33 du Code du travail. Si l'entente de principe n'est pas signée d'ici vendredi, les recours seront entamés. La réunion du Conseil de secteur devrait être convoquée le 22 janvier afin de présenter l'entente de principe aux personnes déléguées syndicales et les assemblées générales convoquées pour le 23 janvier afin de permettre aux membres de se prononcer sur l'entente de principe.

E4 : Le 19 décembre 2024, l'avis de grève a été envoyé. Une demande de conciliation a été déposée le 20 décembre 2024. Richard Champagne a été nommé conciliateur par le ministère du Travail. Il y aura une rencontre de conciliateur avec les parties séparément le 8 janvier, de 12h 30 à 14 h 30 avec la partie syndicale. Les prochaines dates de négociation : 9, 15 et 29 janvier. Il reste en jeu surtout les demandes prioritaires de chacune des parties car l'intégration de l'entente E1 est pratiquement terminée. Il y aurait une réunion du conseil de secteur le 13 janvier à 18 h.

Proposition 10

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Matthew Dixon

QUE le Comité exécutif recommande aux membres concernés de voter en faveur de l'entente de principe intervenue le 14 novembre 2024 à la table E3.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 11

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Matthew Dixon

QUE l'AENQ dénonce fermement auprès du BNG et du CPNCSC la lenteur à obtenir le texte de l'entente de principe et demande d'agir plus promptement pour l'écriture des textes et pour la signature de la convention collective afin d'éviter le cirque de la dernière ronde de négociation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 7.2 Action-mobilisation

Tarek Khazen présente le point.

Les membres doivent poursuivre les actions de visibilité. Un slogan et le visuel qui s'y rattache est en cours de production par la Centrale.

Point 8 Rapport d'activités des membres du CE

Période du 30 août 2024 au 6 janvier 2025

Rapport du Président

CCNN du 3 septembre 2024

- Coordination des négociations du Nord des 6 tables :
 - L'état des lieux ;
 - Matières coordonnées ;
 - Action-mobilisation.

CCNN du 16 septembre 2024

- Voir CCNN du 2024-09-03.

CIN du 17 septembre 2024

- Rapport de la coordination des négociations du Nord ;
- Bilan de la négociation :
 - Le cadre stratégique ;
 - Le Front commun ;
 - La grève ;
 - Le plan d'action sur la mobilisation ;
 - Plan d'action sur les communications ;
 - Les instances ;
- Bilan du CIN ;
- Bilan de la coordination des négociations sectorielles ;

- Bilan du groupe stratégique (une personne responsable politique de la mobilisation par fédération) ;
- Comité d'indexation du RREGOP :
 - Rôle aviseur pour l'équipe de négociation et les instances :
 - Contribuer à la réflexion des organisations syndicales lors des rencontres de coordination intersyndicales, notamment par l'analyse des hypothèses explorées en intersyndicale ou encore via des échanges portant sur les pistes de solutions à proposer ;
 - Explorer la question de l'impact sur le taux de cotisation d'une indexation plus avantageuse pour le service futur.

CF-FSE le 24 septembre 2024

- Voir rapport du Vice-président.

CCNN du 30 septembre 2024

- Voir CCNN du 2024-09-03.

CGN du 30 septembre 2024

- Rapport de la coordination des négociations du Nord ;
- Bilan des négociations intersectorielle et sectorielle (voir CIN du 2024-09-17) ;
- Groupe stratégique et coordination régionale ;
- Comité sur l'indexation du RREGOP.

CCNN du 1^{er} octobre 2024

- Voir CCNN du 2024-09-03 ;
- Grève à la CSC (E3).

CFN-FPSS du 2 octobre 2024

- Plan de travail et échéancier du bilan des négociations S3, S12 et S13 :
 - Bilan factuel de la négociation S3 ;
 - Bilan factuel des communications et de la mobilisation S3, S12 et S13.

CCNN du 2 octobre 2024

- Suivi des tables du CPNCSC.

CRT AENQ du 11 octobre 2024

CCNN du 15 octobre 2024

- Voir CCNN du 2024-09-03 ;
- E3 : près d'une entente ;
- E4 : plusieurs éléments de l'entente E1 en cours de discussion ;
- P3 : faux blitz avant la grève ;
- P4 : entente P1 réglée, reste certains éléments spécifiques dont le télétravail et l'horaire de travail ;
- S8 : les parties restent sur leur position respective, le conciliateur se retire tant que les parties ne bougeront pas ;
- S9 : ça prend des ouvertures patronales sur nos demandes si la partie patronale veut que l'on bouge sur ses priorités.

Réunion d'équipe AENQ le 15 octobre 2024

- Changements au Comité exécutif ;
- Séance de préparation à la retraite en anglais ;
- Plan d'action sur les problèmes de logements à Wemotaci ;
- Rencontre possible avec CPE ;

- Tuberculose au Nord ;
- Tour de table.

CF-FPSS les 16 et 17 octobre 2024

- Forums – Vie professionnelle :
 - Concierges et ouvriers à l'automne 2024 ;
 - Technicienne en SDG et en milieu scolaire, Technicien en loisir, TES et TTS à l'hiver et au printemps 2025 ;
- 10^e congrès mondial de l'International de l'Éducation ;
- Sondage sur la pratique de mon métier (juillet 2024) :
 - Données démographiques ;
 - Constats : es tâches s'alourdissent, plus de travail à l'extérieur de heures normales, tâches moins valorisantes, solutions.
- Élections aux comités CSQ – annonce d'intention ;
- Retour sur la semaine nationale du soutien scolaire ;
- Politique financière – décision sur la banque de temps accumulé ;
- Violence envers les membres du soutien scolaire :
 - Portrait 2018-2019 à 2023-2024 ;
 - Pas tous les CSS partagent leurs informations ;
 - Plus de 40 000 cas de violence, en augmentation chaque année, par classe d'emploi ;
 - Type de violence (psychologique, physique, harcèlement, sexuelle, cyberintimidation) ;
 - Provenance de la violence (supérieurs, parents, collègues, élèves) ;
- Congrès FPSS 2025 ;
- Comité de vigie sur l'aide à la classe :
 - Assurer une surveillance pour repérer les enjeux ;
 - Veiller à l'implantation ;
 - Favoriser les échanges d'informations et assurer la coordination.
- Aide à la classe : sondage à l'automne 2024.

CG-CSQ du 23 au 25 octobre 2024

- Élections à divers comités ;
- Remettre l'énergie au service du bien commun : Hydro-Québec - un trésor national à protéger ;
- Faits saillants du bilan des comités (SST, Comité d'action féministe, Comité pour la diversité sexuelle et l'identité de genre, Comité d'action socio-politique, Comité ACTES, Comité des jeunes ;
- 45^e Congrès CSQ en 2027 :
 - Échanges sur les dates ;
 - Sondage à venir ;
- Conditions de renouvellement en assurances collectives au 1^{er} janvier 2025 :
 - En assurance maladie : augmentation de 12 % ;
 - En assurance soins dentaires : augmentation de 4 % ;
 - En assurance salaire longue durée : augmentation de 10 % ;
 - En assurance vie : statu quo.
- Création d'un comité consultatif en assurance collective afin d'analyser et réfléchir sur les moyens pour assurer une saine gestion du régime pouvant mener à un meilleur contrôle des coûts ;
- Salaire minimum :
 - Revendiquer sa hausse afin d'assurer un niveau nécessaire pour assurer une sortie de la pauvreté ;
 - Promouvoir activement cette revendication ;

- Développer et promouvoir des propositions de modifications fiscales afin de maintenir le niveau de contribution des personnes salariées au salaire minimum revendiqué.
- Présentation d'une décision de la Cour suprême du Canada sur la fouille en milieu de travail ;
- État des lieux de la coordination nationale : rencontre un janvier 2025 ;
- Plan d'action 2024-2027 ;
- Les élections américaines : analyses des conjonctures économiques et socio-politiques, conférences de Charles-Philippe David de l'Observatoire sur les États-Unis et de Randi Weingarten, présidente de l'American Federation of Teachers (1,8M de membres).

CCNN du 28 octobre 2024

- E3 : dates des rencontres à venir, grève ?
- Situation à P3.

CF-FSE du 29 au 31 octobre 2024

- Voir le rapport du Vice-président.

CCNN le 30 octobre 2024

- Négociations avec la CSC.

CCNN le 12 novembre 2024

- E3 : presque tout réglé ;
- E4 : Pas d'avancées, en négociation vendredi ;
- S8 : discussions sur le soutien à la classe ;
- S9 : négociations seulement en décembre ;
- P3 et P4 : enjeu des antécédents judiciaires.

Midi-juridique le 12 novembre 2024

- Les enregistrements clandestins.

CCNN du 13 novembre 2024

- Échanges sur les ultimatums de la CSC.

CIN du 14 novembre 2024

- Mode de fonctionnement consensuel ;
- Rapport de la coordination des négociations intersectorielles : les travaux du comité inter rondes sur les droits parentaux ont débuté ;
- Rapport de la coordination des négociations du Nord ;
- Bilan de la négociation : résultats du sondage et commentaires ;
- Coordination régionale : sondage auprès des coordonnateurs ;
- Processus électoral du Comité sur l'indexation du RREGOP.

CGN du 22 novembre 2024

- Voir CIN du 14 novembre 2024.

Comité RMO Kativik le 22 novembre 2024

- Présentation des 4 projets soumis par le MEQ et la CSK ;
- L'AENQ désire consulter ses membres.

CCNN du 25 novembre 2024

- Négociations avec la CSC :

- E3 : conclusion d'une entente de principe le 14 novembre ;
- S8 : Pas eu de rencontre depuis le dernier CCNN ;
- P3 : Fait la grève une journée.

RASP des 28 et 29 novembre 2024

- Où en est le syndicalisme de nos jours ;
- Le syndicalisme et les transformations qui l'affectent ;
- L'action syndicale : victoires, replis et perspectives d'avenir ;
- Quels sont les enjeux sociaux et/ou syndicaux prioritaires et comment les transformer en opportunité ;
- Des idées de ressources et d'outils à développer pour les syndicats ;

Réunion d'équipe AENQ le 2 décembre 2024

- Organigramme AENQ ;
- Tour de table.

CF-FPSS du 3 au 5 décembre 2024

- Équité salariale : où nous en sommes :
 - Maintien 2010 : ententes en 2021 (TSG, secrétaires d'écoles, TA), recours auprès du TAT ;
 - Maintien 2015 : enquêtes de la CNESST en cours (opérateur en informatique), retraits de plaintes pour lesquelles nous n'avons rien à revendiquer mais mandats de représentation pour d'autres plaintes individuelles ;
 - Maintien 2020 : aucun correctif salarial nécessaire, modifications au niveau de certaines catégories d'emploi, travaux préparatoires pour le dépôt de documents à la CNESST ;
 - Maintien 2025 : réponse à transmettre au SCT dans les prochaines semaines sur leur invitation à faire les évaluations en comité.
- Projet pilote en transport scolaire : exploitation des autobus en régie ;
- Finances FSS :
 - États financiers 2023-2024 : excédants de plus de 650 000 \$;
 - Budget 2024-2025 : prévision d'un excédant 'environ 20 000 \$;
- Cadre de référence sur les mesures de contrôle en milieu scolaire : celles-ci incluent la contention, l'isolement et l'utilisation de substances chimiques. Elles ont pour but d'empêcher un élève de s'infliger des lésions ou d'en infliger à autrui. L'utilisation de telles mesures doit être minimale et exceptionnelle en plus de tenir compte de l'état physique et mental de la personne. ;
- Dossiers en relations de travail de la FPSS : audiences en cours (qualifications requises, exigence de scolarité, priorité d'embauche, reconnaissance de diplôme), congédiement ou démission, mesures administratives, prime d'ouvriers spécialisés, ratios en service de garde, aides à la classe, statuts d'emploi, abolition de postes suite à des ajouts d'heures en cours d'année, assurance salaire – invalidité, gel d'embauche), gel d'embauche : plainte en ingérence dans une association de personnes salariées et comité de réflexion sur le régime de négociations des conventions collectives.
- Bilan du 25^e anniversaire de la FPSS ;
- Colloque pour prévenir et contrer l'homophobie et la transphobie dans les réseaux de l'éducation les 16 et 17 janvier 2025 ;
- Perspectives et interventions du personnel scolaire sur les violences basées sur le genre dans les écoles secondaires québécoises : projet de recherche subventionné par Femmes et Égalité des genres Canada ;
- Campagne de syndicalisation des stagiaires :
 - Formation d'un syndicat national des stagiaires en éducation CSQ ;
 - Poursuite de la collecte de données ;

- Congrès FPSS 2025 :
 - Du 12 au 15 mai 2025 ;
 - Présentation de l'échéancier pour des modifications aux statuts et règlements ;
 - Logistique : contrat pour l'imagerie et le thème du congrès, horaire, comité des activités sociales, réservations à partir du 6 janvier ;
- Sondage sur l'aide à la classe ;
- Forum des concierges du 12 novembre 2024.

Comité RMO Kativik le 5 décembre 2024

- Retour syndical à la suite de sa consultation :
 - Frileux quant aux précaires et les nouveaux enseignants ;
 - Retour du ministère et de la CSK à venir.

CCNN du 9 décembre 2024

- E3 : le texte de l'entente de principe est retardé à cause du dossier des assurances collectives ;
- E4 et S9 : assemblées générales à venir d'ici le 12 décembre pour une recherche d'un mandat de grève ;
- S8 et S9 : rencontre de négociation cette semaine.

CG-CSQ du 11 au 13 décembre 2024

- Élections à divers comités ;
- Mise en place d'un comité d'examen du processus électoral aux fonctions de vice-présidence ;
- Immigration et francisation : conférence, analyse de la conjoncture socio-politique, état des lieux sur la francisation, opérations de la CSQ ;
- Analyse de la conjoncture économique ;
- Conseil de cohésion et de conciliation (auparavant le Conseil de conciliation : nomination et informations sur les 3 sous-comités (groupe de travail sur l'harmonisation des règles de conduite des instances, le comité de l'ordre du jour du conseil général et le comité sur les règles de fonctionnement du CCC :
 - Mandat du CCC : inscrire les parties en présence dans un processus de conciliation. Il voit aussi à la mise en application et au respect des règles de conduite applicables aux instances, réseaux et comités ;
- Stratégie de rayonnement de l'exposition itinérante sur un demi-siècle d'histoire féministe ;
- Plan d'action 2024-2027 ;
- Offre de formation Kognos ;
- Prévisions budgétaires 2024-2025 : prévision d'un déficit d'environ 20 000 \$;
- Quand la quérulence interfère avec l'obligation de bonne représentation ;
- Plan de développement triennal en organisation syndicale :
 - Perspectives de développement ;
 - Consolidation et structuration.
- Programme d'accès à l'égalité syndicale (PAES) : adoption de modifications au PAES ainsi que du plan de travail 2024-2027 ;
- Bilan opérationnel et bilan de comité d'élection du 44^e congrès de la CSQ :
 - Participation record (1149) ;
 - Données démographiques ;
 - Très grande satisfaction ou satisfaction pour tous les éléments sondés ;
 - Coût : plus de 650 000 \$.
- Présentation du Règlement relatif au projet pilote sur la coordination nationale et état des lieux ;
- 45^e Congrès de la CSQ :
 - Dates : 28 au 30 juin 2027 (L-M-M) ;

- Recommandation à l'effet de créer un comité de travail sur les dates du Congrès ;
- États généraux sur le syndicalisme : tenir une réflexion large et ouverte sur le mouvement syndical :
 - Phase 1 : planification de septembre 2024 à novembre 2024 ;
 - Phase 2 : approbation et publicisation de décembre 2024 à mars 2025 ;
 - Phase 3 : consultations sur les constats de mars à décembre 2025 ;
 - Phase 4 : consultations sur les solutions et les idées novatrices de janvier à mai 2026 ;
 - Phase 5 : la conclusion des états généraux de juin à décembre 2026. ;
- L'action internationale de la CSQ : International de l'Éducation (IE)
 - IE : plus de 32M de membres ;
 - Milite pour soutenir activement l'éducation gratuite, de qualité et financée par les fonds publics ;
 - Défendre et faire la promotion de la démocratie, de la paix, de la justice sociale et des droits humains ;
 - La CSQ y siège depuis environ 20 ans et est la seule présence francophone en Amérique du Nord ;
 - Positions sur l'éducation à l'environnement et aux changements climatiques, la création de la Journée internationale de reconnaissance des personnels en soutien ;
 - La DG de la CSQ a été élue pour un 2^e mandat au bureau de l'exécutif de l'IE.

Comité RMO Kativik le 12 décembre 2024

- Rencontre où les parties discutent de leur position respective, pas d'entente sur tous les projets ;
- Confirmation le 18 décembre par courriel d'une entente sur les projets.

CCNN du 18 décembre 2024

- E4 sera en grève en janvier. Le Comité exécutif décidera des dates.

Rapport du vice-président

CF-FSE 12 juin 2024 Hôtel Riol (Matane)

- Négociation sectorielle : le 08 juin 2024 les représentants de la FSE ont finalement signé l'entrée en vigueur de la nouvelle convention collective E1.
- Les enjeux à la formation professionnelle – Suivi du colloque.
- Rapport d'activités 2023-2024.
- Conciliation en équité salariale : Le conseil fédéral mandate la FSE-CSQ afin qu'elle signifie à la Centrale et à la CNESST son intérêt à concilier les plaintes de non-conformité du maintien 2020 déposées les 15 et 17 mai 2024.
- Prof, ma fierté ! – Plan de relance de la campagne : Le conseil fédéral approuve le plan de relance de la campagne Prof, ma fierté ! comme présenté au document A2324-CF-072.
- Politique de rémunération des membres du comité exécutif de la FSE : le CF Adopte les modifications à la Politique de rémunération des membres du comité exécutif de la FSE, telles que présentées au document A2324-CF-075 et accepte que les modifications à la Politique de rémunération des membres du comité exécutif de la FSE, telles que présentées au document A2324-CF-075, soient effectives à compter du 1^{er} septembre 2024.
- Aide à la classe.
- Tutorat.
- Retour sur la Journée de mobilisation sur la prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles.

- Gestion axée sur les résultats.
- Élections au comité exécutif :
 - ✓ Présidence, Richard Bergevin
 - ✓ 1re vice-présidence, Karine Nantel
 - ✓ 2e vice-présidence Luc Gravel
 - ✓ Secrétariat et trésorerie Martin Hogue
 - ✓ 1re conseillère Natacha Blanchet
 - ✓ 2e conseillère Martine Provost

CF-FSE 24 et 25 septembre 2024 Hôtel Delta (Trois-Rivières)

- **Pénurie d'enseignantes et d'enseignants** : Le conseil fédéral mandate la FSE, en collaboration avec la CSQ, pour amorcer une réflexion sur le mode de gestion souhaité en éducation dans le contexte de pénurie d'enseignantes et d'enseignants et mandate aussi la FSE pour assurer un suivi de la question des entrevues de départ auprès du MEQ et pour outiller les syndicats affiliés à ce sujet, au besoin. L'AENQ a déjà fait un questionnaire sur ce sujet en 2017-18 et il serait pertinent d'en faire un autre pour mettre à jour la réalité d'aujourd'hui.
- **Priorités du triennat 2023-2026 – Mise à jour pour 2024-2025** : Le conseil fédéral adopte la mise à jour 2024-2025 des priorités du triennat 2023-2026 telles que présentées.
- **Relance de l'offensive professionnelle et pédagogique Maîtres de notre profession** : la relance de l'offensive professionnelle et pédagogique prévoit des consultations régulières et courtes sur des enjeux importants ayant des effets sur les conditions d'enseignement de nos membres et d'apprentissage des élèves. Les membres E3 et E4 participeront à tous ces sondages.

CF-FSE 29, 30 et 31 octobre 2024 Hôtel Delta (Québec)

- **Rémunération des stagiaires** : Le conseil fédéral appuie le principe d'une reconnaissance financière du travail des stagiaires lors de leur stage de prise en charge et demande que toute formule de reconnaissance financière, incluant la rémunération du travail des stagiaires, susceptible d'affecter les enseignantes et enseignants représentés par la FSE, soit discutée en conseil fédéral avant d'être appuyée.
- **Réflexion sur la loi 37** : Suivant la négociation de l'Entente nationale 2023-2028, une recommandation de réflexion relativement au processus de négociation, notamment visant la Loi 37, a été adoptée au Congrès 2024 de la CSQ, soit : Que la Centrale et ses affiliés, réalisons une réflexion sur la pertinence d'intervenir auprès du gouvernement afin d'assurer un processus de négociation plus efficace.
- **Projets pédagogiques particuliers** : réaction à la volonté de croissance massive du ministère de l'Éducation : Depuis près de quarante ans, les écoles publiques québécoises offrent une diversité de projets pédagogiques particuliers (PPP). Ces projets sont le résultat de la pression compétitive de l'école privée ainsi que du désir de parents et d'enseignantes et enseignants de bâtir un projet qui répond à leur intérêt et à celui des jeunes. Ils ont des effets notamment sur l'égalité des chances entre les élèves, la charge de travail du personnel enseignant et la répartition du temps alloué aux matières. Les conséquences des PPP sur la composition de la classe ordinaire entraînent de l'épuisement qui peut mener des enseignantes et enseignants à quitter la profession et aggraver la pénurie de personnel qualifié.
- **Assurances collectives – Contribution de 120 jours** : Le conseil fédéral remet la décision de la proposition suivante à la réunion du conseil fédéral des 4, 5 et 6 décembre 2024 : « Le comité exécutif recommande au conseil fédéral de mandater la CSQ afin de modifier le maintien des protections d'assurances collectives, le faisant passer de 120 jours à 70 jours. »

Réseau EHDAA de la FSE 26 novembre 2024 Centre des congrès de Saint-Hyacinthe

- Malgré toutes les difficultés qu'ont les syndicats affiliés à appliquer tous les articles et les annexes en lien avec les élèves HDAA dans leur convention collective E1, il n'en reste pas moins qu'il est clair que les élèves autochtones des commissions scolaires crie et Kativik ne reçoivent pas tous les services auxquels ils auraient droit et toutes les ressources professionnelles qui feraient en sorte d'améliorer significativement leurs réussites scolaires et éducatives.
- Beaucoup de questions se posent : pourquoi les élèves autochtones des CS crie et Kativik ne bénéficient pas de tels services et ressources professionnelles afin d'augmenter leur réussite scolaire? Pourquoi les deux CS refusent systématiquement d'intégrer ces articles et ces annexes aux conventions collectives E3 et E4? Jusqu'à quand cette situation va perdurer ?

CF-FSE 04, 05 et 06 décembre 2024 Hôtel Mortagne

- **Résultats du sondage sur la surcharge de travail et la perte de sens au travail :** l'objectif était de recentrer le travail de nos membres vers ce qu'elles et ils considèrent comme étant le cœur de leur métier et se donner des conditions d'exercices du travail plus humaines, en phase avec la nature des services publics.
La démarche est faite en quatre étapes : Comprendre (ce qui nous arrive), réfléchir (ce que l'en veut), choisir (les actions à mettre de l'avant) et agir (changer nos milieux de travail).
Sans aller trop loin dans les résultats, voici un résumé des quelques 600 commentaires que les participants au sondage ont exprimés :
 - Le problème principal est le comportement des élèves
 - Le profil des élèves a beaucoup changé
 - La déresponsabilisation des parents vis-à-vis l'éducation de leurs enfants est problématique
 - La composition de la classe est un grave problème
 - Les gestionnaires manquent de leadership
 - La multiplication des outils technologiques nuit au travail
 - La multiplication des outils technologiques nuit au travail
- **Comité de réflexion sur la gouvernance :** Le conseil fédéral a adopté à l'unanimité la mise sur pied d'un comité de réflexion sur la gouvernance aux conditions prévues dans le document A2425-CF-030. Ce comité sera composé comme suit :
 - La présidence;
 - Une personne membre non libérée du comité exécutif;
 - La direction générale;
 - Une personne membre du comité des statuts, nommée par celui-ci;
 - Trois personnes membres du conseil fédéral en vertu de l'article 3.02 des Statuts et règlements de la FSE.

Le comité aura pour mandat général de faire le point sur l'état de la gouvernance au sein de la Fédération et de proposer des formations et des pistes d'amélioration. Le comité devra également tenir compte des besoins des syndicats affiliés qui pourraient émerger au fil des travaux, notamment en matière de formation. Le budget dévolu au fonctionnement du comité est de 20 000 \$.

Rapport du Directeur de secteur – enseignants CSK

CG-CSQ du 23 au 25 octobre 2024

- CSQ dans les médias :
 - On note 40 000 actes de violence sur le personnel de soutien.
 - Retour sur la manifestation de la CSQ à Trois-Rivières ainsi que la réitération du soutien de la CSQ par rapport aux négociations de l'AENQ.
- Environnement : Projet de Loi 69 :

- Favorisation du dialogue sociale autour du projet de loi. Recommandation de mettre en place des mécanismes afin limiter l'influence des grands groupes industriel sur les politiques du Québec.
- Bilan des comités :
 - Santé sécurité au travail : La CSQ à un siège à la CSNESST. Le président (Éric Gingras) y siègera (Sommet : Avril 2025).
 - Action Féministe : plusieurs dossiers travaillés (Trousse agir ensemble, livre du 50^e, changement de nom du comité).
 - Comité pour la diversité sexuelle et identité du genre : tourné de regroupement et kiosques.
 - Action sociopolitique : IA, militantisme dans un monde transformé, équité salariale, droits des femmes.
 - ACTES : Mention 30^e anniversaire ACTES.
 - Comité des jeunes : vie syndicale, implication, lésion psychologique en milieu de travail.
- Assurance collective du personnel : renouvellement 2025
 - Appel d'offre qui tiendra jusqu'en 2025
 - 104 semaines est le plafond pour l'invalidité
 - Création d'un conseil consultatif en assurance collectif.
- Conjecture des élections américaines : avenir économique du Québec sur les 4 prochaines années, monté du populisme, conjecture sociopolitique Amérique/Québec.
- Plan d'action du congrès : exercice de priorisation.
 - La représentativité et le dialogue social, dossier de l'eau. Intervention de Guillaume et Larry par rapport aux articles les plus importants.

CG-CSQ du 11 au 13 décembre 2024

- Mot d'ouverture, Négo au Nord :
 - Mention des continuelles négos à Kativik (et de l'entente de principe pour les enseignants de la CSC). Intervention de Guillaume Lajeunesse au micro pour souligner l'urgence de la situation.
 - On note l'importance du besoin de mise en place de moyens pour encourager la rétention.
- Proposition d'un nouveau comité d'élection du vice-président.
- Témoignages divers (Maison du cœur, l'Envolé).
- Conférence de Kim Tuy. Sensibilisation à la réalité des immigrants réfugiés. Création d'un comité interculturel.
- Plan d'action de la CSQ 2024-2025, résolutions :
 - Formulation de demande sans équivoque : demander aux dirigeants du Fonds de Solidarité FTQ de se désinvestir de toute compagnie soutenant la colonisation de la Palestine.
 - Condamnation du démantèlement des campements (itinérance, crise du logement).
 - À la suite d'une intervention de Larry Imbeault, changement du mot « obtenir » pour « soutenir »; en lien avec la proposition sur la création d'un comité de travail en lien avec la problématique de l'eau au Nunavik, dans le but de respecter le droit d'auto-détermination des membres des communautés et non de faire croire à une intervention forcée.

Point 9 Plainte d'un membre

Larry Imbeault présente le point.

Le 13 décembre 2024, un membre a fait parvenir au président une plainte en vertu de la clause 12.01 a) et b) des statuts contre la personne déléguée syndicale de son école. Tel que prévu aux statuts, le plaignant a été avisé de la réception de la plainte le 14 décembre 2024. Quant à la personne visée par la plainte, celle-ci en a été avisée le 16 décembre 2024.

Voici ce que prévoit les statuts :

Article 12 Plaintes et destitution

- 12.01 **Plaintes.** Tout.e membre ou groupe de membres de l'AENQ peut porter plainte contre un.e membre de l'AENQ pour l'un ou l'autre des motifs suivants :
- a) un manquement grave aux Statuts et Règlements de l'AENQ;
 - b) un préjudice moral ou matériel causé à l'AENQ;
 - c) une situation occasionnant un conflit d'intérêts;
 - d) tout autre motif grave non prévu dans les présents Statuts.

La plainte doit être envoyée à la Présidence ou au Secrétariat-trésorerie de l'AENQ qui, après en avoir accusé réception auprès du ou de la membre qui a porté plainte et du ou de la membre visée par la plainte, la portera à l'attention du Comité exécutif. Celui-ci doit faire enquête et rendre sa décision dans un délai de 90 jours. Le Comité exécutif peut référer l'enquête à l'externe. Dans ce cas, le délai de 90 jours est suspendu le temps que soient déterminées les personnes qui seront chargées de l'enquête.

- 12.02 **Décision.** Après enquête, le Comité exécutif décide :
- a) de rejeter la plainte;
 - b) d'imposer une sanction disciplinaire appropriée;
 - c) de suspendre le ou la membre pour une durée déterminée;
 - d) d'exclure le ou la membre de l'AENQ.

Toute décision du Comité exécutif concernant une plainte est communiquée verbalement et doit être envoyée par écrit au ou à la membre en cause dans les 5 jours qui suivent la date de la décision.

- 12.03 **Appel.** Si le ou la membre n'est pas satisfaite de la décision portée contre iel, iel peut en appeler de cette décision. L'appel est logé verbalement et par écrit à la Présidence ou au Secrétariat-trésorerie de l'AENQ dans les 20 jours qui suivent la date de la décision.

Durant le processus d'appel, la décision du Comité exécutif est suspendue.

- 12.04 **Comité d'arbitrage.** Dès que la demande d'appel est connue de la Présidence ou du Secrétariat-trésorerie, le Comité exécutif forme un Comité d'arbitrage composé des 3 personnes suivantes choisies à l'intérieur d'un délai de 30 jours :
- a) une personne membre choisie par le membre mis en cause. Si le délai de 30 jours n'est pas respecté, l'appel est rejeté;
 - b) une personne choisie par le Comité exécutif;
 - c) une personne choisie par la Centrale.

Le Comité d'arbitrage est maître de sa régie interne. Sa décision doit être rendue dans les 60 jours suivant la formation du Comité et est exécutoire.

- 12.05 **Destitution d'un.e membre, autre qu'un.e membre du Comité exécutif, de ses fonctions syndicales.** Le Comité exécutif peut destituer de ses fonctions syndicales tout.e membre, autre qu'un.e membre du Comité exécutif, pour l'une ou l'autre des raisons suivantes :

- a) un manquement grave aux Statuts et aux Règlements de l'AENQ;
- b) un manquement à ses devoirs;
- c) un préjudice causé à l'AENQ.

Les procédures d'appel prévues précédemment s'appliquent à cette clause.

Proposition 12

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Tracey Fisher

QUE Tarek Khazen et Paul Washipabano soient désignés par le Comité exécutif pour faire l'enquête. Matthew Dixon est nommé observateur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 10 Demande en vertu de la Politique de défense des membres

Larry Imbeault présente le point.

Proposition 13

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Tarek Khazen

QUE le Comité exécutif accueille la recommandation du personnel conseil à l'effet de ne pas accepter la demande d'appui financier reçue en vertu de la politique de défense des droits des personnes salariées représentées par l'AENQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 11 Adoption des Procès-verbaux précédents

Larry Imbeault présente le point.

Proposition 14

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Guillaume Lajeunesse

QUE Les procès-verbaux 2425CEPV-01 à 2425CEPV09 soient adoptés tels que corrigés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 12 Varia

Point 12.1 Mouvement ACTES

Guillaume Lajeunesse présente le point.

En novembre dernier il y a eu la session nationale du Mouvement ACTES. Du financement est disponible pour des projets dans nos communautés. Des conseils d'école pourraient être mis sur pied pour impliquer les jeunes. Certaines communautés ont démontré leur intérêt mais, afin d'obtenir du financement, les projets devaient être présentés en octobre. Même si le

financement n'est pas là cette année, les ressources CSQ du Mouvement ACTES sont là pour nous supporter. On pourra soumettre nos projets en début d'année scolaire.

Point 12.2 Congrès FPSS

Larry Imbeault présente le point.

Qui fera partie de la délégation? On a droit à une personne par 250 membres selon notre déclaration des effectifs de décembre 2024.

Statuts de la FPSS : Chaque syndicat peut déléguer au Congrès une personne par deux 250 membres ou fraction de 250 membres. La délégation de tout syndicat est établie par unité de négociation, sur la base de la déclaration des effectifs produite la même année par celui-ci, conformément à l'article 2.4 des présents statuts.

Selon notre déclaration de 2024, il y a 486 membres S8 et 441 membres S9. On aurait donc droit à 3 personnes pour S8 et 2 personnes pour S9.

Proposition 15

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Matthew Dixon

QUE la délégation AENQ au Congrès de la FPSS de mai 2025 soit composée des personnes suivantes :

- Larry Imbeault;
- Tarek Khazen;
- Paul Washipabano;
- Tracey Fisher.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 13 Prochaines réunions

Larry Imbeault présente le point.

La prochaine réunion en personne du Comité exécutif aura lieu les 4 et 5 mars 2025.

La réunion suivante en personne est prévue les 27 et 28 mai 2025. Cependant, il y a une réunion du Conseil général de la CSQ du 28 au 30 mai 2025. Nous devons donc déplacer cette réunion du Comité exécutif.

Proposition 16

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Tarek Khazen

QUE la réunion en personne du Comité exécutif prévue les 27 et 28 mai 2025 soit déplacée les 20 et 21 mai 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Point 14 Levée de l'assemblée.

Proposition 17

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Tarek Khazen

QUE la réunion soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Larry Imbeault
Président

Armelle Kodjo-D'Amour
Secrétaire-trésorière

Annexe

1.	Présentation et adoption de l'ordre du jour / Presentation and Adoption of the Agenda
2.	Procédures d'assemblée et Statuts / Assembly Procedures and By-Laws
3.	Suivi / Follow-up
4.	Affaires internes / Internal Affairs
4.1	Réunions des conseils de secteur et formations syndicales annuelles / Annual Sector Council Meetings & Union Training
4.2	Poste de Secrétariat-trésorerie / Position of Secretary-Treasurer
4.3	Tournée de consolidation / Consolidation Tour
4.4	Gestion du personnel / Personnel Management
4.5	Bail / Lease
4.6	Politique de participation / Participation Policy
4.7	Membership
4.8	E/R au 2024-11-30 Financial Statements
4.9	Budget 2024-2025
5.	Vie de secteur / Sector Life
5.1	Enseignants CSK / KSB Teachers
5.2	Enseignants CSC / CSB Teachers
5.3	Soutien CSC / CSB Support Staff
5.4	Soutien CSK / KSB Support Staff
5.5	CPE / Childcare Centers
5.6	Écoles de conseil de bande / Band Council Schools
6.	Relations de travail / Labour Relations
7.	Négociations 2023 Negotiations
7.1	Sectorielles AENQ Sectoral
7.2	Action-mobilisation
8.	Rapport d'activités des membres du CE / EC Members Activities Reports
9.	Plainte d'un membre / Complaint from a member
10.	Demande en vertu de la Politique de défense des membres / Request under the Members' Defence Policy
11.	Adoption des procès-verbaux précédents / Adoption of Previous Minutes
12.	Varia / Miscellaneous
12.1	Mouvement ACTES
12.2	Congrès FPSS Congress
13.	Prochaines réunions / Next Meetings
14.	Levée de l'assemblée / Adjournment